

## DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE : SYNTHESE

Le diagnostic établi lors de la première réunion publique du 22 novembre 03 avait vu émerger 3 questions :

- I. Le travail scolaire**
- II. La prise en charge des élèves en grande difficulté**
- III. La décentralisation**

Au cours de la seconde rencontre du 06 décembre 03, les deux premières questions seront traitées ensemble en raison de leur corrélation.

L'objet de ce débat national étant d'aboutir à de nouvelles propositions visant à améliorer le système actuel, celui-ci se verra donc « systématiquement » remis en cause dans ses options : ainsi, **constats et propositions** iront de pair.

---

## **PLAN DE LA SYNTHÈSE**

### **I. COMMENT REUSSIR AU COLLEGE ?**

- 1.1 Le collège unique : une mauvaise option**
- 1.2 L'hétérogénéité en question**
- 1.3 Revoir les apprentissages fondamentaux**
- 1.4 La formation des enseignants**
- 1.5 L'établissement scolaire (infrastructures et moyens humains)**
- 1.6 Repenser le système des sanctions et récompenses**

### **II. LA DECENTRALISATION**

- 2.1 La souplesse entre collectivités**
- 2.2 Qui fait quoi... ?**
- 2.3 Ce qu'il faut laisser à l'Etat**
- 2.4 Le rôle du Chef d'Etablissement**
- 2.5 La formation du personnel**

## I. COMMENT REUSSIR AU COLLEGE ?

On constate que coexistent dans les établissements 3 catégories d'élèves : les élèves en difficulté, les élèves moyens et les bons élèves.

La question est simple : comment faire réussir ces 3 catégories d'élèves ? Sachant qu'à La Réunion, un noyau dur de 30% d'élèves sont en difficulté. 30% en 6<sup>ème</sup>, mais l'on sait qu'au fur et à mesure que les élèves montent dans les classes supérieures, le nombre d'élèves en difficulté s'accroît, des élèves « moyens » étant entraînés par les faibles.

Or la finalité de l'école est d'apprendre à « lire, compter, écrire et...ne pas devenir un délinquant »

### 1.1 Le collège unique en question

- ◆ Faire apprendre à tous les élèves la même chose est un leurre. Le système du collège unique bloque tout le monde : ceux qui ne suivent pas, ceux qui ont envie d'avancer. Il faut donc adapter l'enseignement à chaque catégorie d'élèves et « *cesser l'acharnement* » consistant à donner encore plus d'heures de maths ou de français à des élèves qui « *désapprennent* » au fur et à mesure. A moins de les utiliser pour dédoubler l'apprentissage.

En tout état de cause, augmenter le nombre d'heures dans ces matières fondamentales serait profitable à ceux qui ont les moyens de réussir. Car on n'évoque pas assez le problème des bons élèves qui risquent d'être mis en difficulté, du fait qu'on ne les « *pousse* » pas assez. Raison pour laquelle les parents se tournent de plus en plus vers les écoles privées, plus élitistes.

- ◆ Il faut par conséquent développer, et non pas réduire, des structures adaptées aux élèves en difficulté : des classes spécifiques comme la SEGPA qui travaillent en effectifs réduits. L'enseignement doit y être varié, de façon à aider ces élèves à regagner l'estime de soi en reconnaissant leurs qualités, tout en leur « *apprenant le minimum nécessaire* ». Il faudrait aussi cesser d'employer des termes dévalorisants pour désigner ces structures et parler plutôt de « *classes de re-mobilisation* ».

« *Mettre chacun en situation de réussite* » : telle doit être l'ambition de l'Education Nationale. Le collège unique n'est manifestement pas la bonne voie.

### 1.2 L'hétérogénéité en question

- ◆ C'est toute l'organisation du collège et le système de répartition qui sont à revoir. Selon le principe qu'« *un groupe hétérogène ne peut aller loin* ». L'hétérogénéité se posant de façon plus aiguë dans les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, où tous les niveaux se neutralisent les uns les autres. Il serait donc souhaitable de réfléchir à un système d'« *hétérogénéité modulée* » ou de « *semi-hétérogénéité* » en 6ème et 5ème, alors que les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> se veulent déjà plus homogènes, en raison du passage en seconde.
- ◆ Pas question toutefois de revenir à un système strictement homogène : aboutissant à une forme de ghettoïsation de l'enseignement. Qui non seulement exacerbe les conflits sociaux au sein de l'établissement, en étant vécu par certains élèves comme une forme de

ségrégation sociale, mais aussi crée un « *déterminisme social* » dangereux pour l'avenir de chacun. Ne serait-il pas possible d'aménager des « passerelles » ?

- ◆ Qu'est-ce qu'une classe « idéale » ? : « *une classe avec laquelle on puisse travailler, avancer, suivre les objectifs que l'on s'est fixés* ». Pour ce faire, les effectifs pour une classe « *standard* » (à définir...) ne devraient pas dépasser 25 élèves. Les classes surchargées d'aujourd'hui sont devenues « *ingérables* » : les conditions de travail sont de plus en plus « *inhumaines* » et sont dommageables pour tout le monde .

### **1.3 Revoir les apprentissages fondamentaux**

- ◆ On pointe le problème de la baisse de moyens (heures de cours) dans les disciplines structurantes (français et maths) depuis 20 ans. Les enseignants « *se débrouillent pour trouver des alchimies de gestion pour les savoirs fondamentaux* ». Or il faut édifier dès l'école primaire un socle solide de connaissances de base. Et ne plus utiliser les enfants du primaire comme des *cobayes de laboratoire* pour tester telle ou telle méthode. Car « *50% des difficultés abordées au collège sont liées à ces méthodes* ».
- ◆ Pour traiter la difficulté « à la racine », il faudrait constituer un dispositif ou « cellule de veille » (avec une assistante sociale, orthophoniste, etc....pour un groupe d'écoles) permettant dès le plus jeune âge de repérer les élèves en difficulté. Sachant que là encore, il faudrait des structures adaptées, comme l'aide à la fonction parentale (REAAP).

### **1.4 La formation des enseignants**

- ◆ Il est urgent de revoir la formation des enseignants, trop souvent « décalés » par rapport à l'ampleur des tâches qui leur sont demandées en collège. Quand arrive dans une classe un collégien en grande difficulté, bien souvent les enseignants sont incapables de faire face, n'étant ni éducateurs, ni assistantes sociales.  
Il faudrait donc, pour éviter que ne se confirme une « fuite » déjà amorcée des enseignants vers les lycées, réfléchir à la façon d'adapter les professeurs à la classe. Autrement dit, former les enseignants à partir des difficultés à traiter.
- ◆ En conséquence, il faudrait également revoir le système horaire des enseignants selon les difficultés auxquelles ils sont soumis. Mettre en place un système plus juste et revalorisant.

### **1.5 L'établissement en question**

#### **1.5.1 L'infrastructure**

- ◆ Il s'agit avant tout de respecter le contrat de départ : un établissement prévu pour 600 élèves ne peut en aucun cas en accueillir 1000. La structure n'étant pas adaptée, c'est faire le lit de la violence.
- ◆ Juxtaposer géographiquement un LEP (lycée professionnel) et un collège est une aberration. Des populations scolaires qui n'ont rien à faire côte à côte sont de ce fait contraintes à cohabiter et là encore le système génère de la violence.

- ◆ S'agissant des structures adaptées, il faut pointer du doigt la carence en ce domaine. Il faudrait rattraper le retard dans la mise en place de ces structures (EREA : établissement régional d'enseignement adapté, IME, IMPRO, etc...)...Un seul CMPP (Centre médico-pédagogique...) pour la région Réunion !

### 1.5.2 Les moyens humains

- ◆ Les établissements, surtout s'ils sont en sureffectifs, manquent de personnels (assistantes sociales, psychologues, etc..) et particulièrement de surveillants dans l'enceinte du collège.
- ◆ Mais il ne suffit pas d'augmenter le nombre de surveillants, il faut aussi redéfinir leur rôle, leurs fonctions. Ainsi leur donner une certaine liberté d'action en termes d'autorité et du respect des règlements.
- ◆ Des professeurs accepteraient-ils, contre rémunération, de participer à la surveillance hors cours ?

### 1.6 Repenser le système sanctions - récompenses

- ◆ Partant du principe que l'école prépare à la vie sociale, la nécessité de créer des règles s'impose. Mais il est plus facile d'intégrer des règles de conduite lorsque l'on sait pour quoi on travaille. Sens et utilité du travail scolaire vont de pair avec respect des lois.
- ◆ En matière de sanctions, peu de possibilités, si ce n'est le Conseil de discipline, sorte de « *parodie* » de tribunal qui ne fait peur à personne. On pourrait constituer un « *jury d'élèves* » qui « *jugeraient* » le contrevenant et la sanction peut être un travail d'intérêt général. De même, il serait nécessaire de maintenir le principe de « cellule d'inclusion » permettant à l'enfant de rester dans l'établissement tout en bénéficiant d'un suivi avec un adulte.
- ◆ Rétablir le système des « colles » du mercredi ou du samedi après-midi qui « gênent » tout le monde : les parents, les enfants. Mais il faudrait mobiliser des parents, à tour de rôle pour surveiller les enfants consignés. Cela pose la question de l'engagement des parents dans l'éducation des enfants.
- ◆ Il semble par ailleurs indispensable de revoir les modalités de communication entre le procureur de la république et les chefs d'établissement en matière d'affaires pénales, afin que le relais pédagogique puisse être assuré plus correctement par le chef d'établissement en direction de la communauté éducative. Il est important de développer des actions de prévention, en amont (Prisme, et autres actions).
- ◆ Qui dit sanction dit récompense : pourquoi ne pas rétablir un système de gratifications (bons points ou autre) afin de ne pas s'installer dans un système uniquement « répressif ». Il faut valoriser aussi les bons élèves par exemple en affichant un tableau d'honneur.

## II. LA DECENTRALISATION

- 2.1 Plus de souplesse entre les collectivités serait utile. Il faudrait donc définir des conventions entre communes, Région, Département...Car la gestion différente crée du désordre et des blocages.
- 2.2 Bien définir qui doit faire quoi au niveau de ces trois acteurs et de l'état. Il faudrait mettre en place une commission de contrôle nationale ad hoc de façon à éviter toute dérive : copinage, arbitraire, autoritarisme, etc...Tout faire pour éviter que le politique ne s'infiltré dans les questions de gestion.
- 2.3 L'Etat doit garder impérativement certaines prérogatives :
  - ◆ Le recrutement des membres de la fonction publique
  - ◆ La gestion du personnel (pour éviter, entre autre, les différences de qualification des enseignants)
  - ◆ Ainsi, les concours doivent rester nationaux.
  - ◆ La fiscalité : globale et non pas locale sinon il faut des règles de compensation de façon à respecter la péréquation entre les régions.
- 2.4 Le rôle du chef d'établissement est à redéfinir : s'il y a transfert des compétences, il faut y mettre les moyens et que l'autonomie soit réelle. Quitte à ce qu'une évaluation a posteriori puisse avoir lieu à travers une commission ad hoc.
- 2.5 Il serait souhaitable que le chef d'établissement puisse s'entourer d'autres personnes-ressources dans certains domaines notamment, comme celui de l'hygiène et de la sécurité. Domaine qui nécessite une formation lourde visant des personnels aux compétences initiales établies, et non une vague formation pour agent détaché en tant qu'ACMO, ce qui est le cas aujourd'hui.